

Commandez le guide numérique et interactif

Comment élaborer une stratégie au service du projet associatif ?

Un guide créé par et pour les associations de solidarité et leurs établissements et services.



Pour favoriser la réussite de votre projet associatif, il est indispensable d'élaborer une stratégie de mise en œuvre :



Aider, donner des repères théoriques aux responsables d'associations (bénévoles, salariés) pour élaborer et mettre en œuvre d'une démarche stratégique : transfert d'une méthode de travail. Le livret 1 « Petit traité de stratégie associative » pose les fondements afin de partager un langage commun, de définir un projet associatif et une stratégie.



Faciliter l'autonomie des dirigeants pour qu'ils puissent piloter la démarche par euxmêmes : une pédagogie adaptée. Le livret 2 « méthodologie pour élaborer une stratégie associative » propose une méthodologie précise, complète, et successive qui permet aux responsables d'association de passer à l'action.



Contribuer à renforcer la cohésion et la motivation des équipes (bénévoles, salariés) : méthode et outils d'animation. La méthode collaborative ou de coproduction contribue à créer une dynamique collective et à fédérer autour de valeurs, d'une vision commune. Au regard des étapes d'élaboration du projet associatif et stratégique, le livret 3 « mode opératoire pour élaborer une stratégie associative » présente des outils et décrit les modalités d'utilisation, donnant ainsi des repères concrets pour être autonome dans l'animation de l'équipe projet.

Un accompagnement par l'URIOPSS Pays de la Loire :

Des transferts de compétences

Selon les besoins et la situation de l'association, deux démarches peuvent être proposées :

- une formation (INTER OU INTRA) à la méthodologie, avec l'appui du guide ; La formation-action abordera notamment le cadre de référence de l'association, comment mener une analyse stratégique, élaborer des axes stratégiques et l'élaboration du plan opérationnel.
- 2. Une formation à l'animation de la démarche, avec l'appui des outils du guide.

Un accompagnement à la carte

Selon les besoins et la situation de l'association, trois accompagnements peuvent être proposés :

- 1. Accompagnement du processus dans sa globalité ;
- 2. Accompagnement ponctuel, à définir en accord avec l'association ;
- 3. Service de conseil par téléphone pour apporter un appui à l'association dans sa démarche pour conseiller et valider les travaux.







BON DE COMMANDE

Comment élaborer une stratégie au service du projet associatif ?

Un guide numérique et interactif créé par et pour les associations de solidarité et leurs établissements et services



ASSOCIATION : (adresse complète)			
ADHERENT :	OuiNon		
NUMERO ADHERENT	(Ex:1DD01)		
ADRESSE MAIL			
	on URIOPSS. Précisez		
Autre (Bouche a oreil	Autre (Bouche à oreille, autre site web). Précisez		

Exemplaire	Prix (a)	Quantité (b)	Total (a*b)
Adhérent	30€		
Non adhérent	45 €		
	Frais administratif (dont frais d'envois)		1,50€

Merci de bien vouloir retourner ce bon de commande et le règlement par chèque à l'ordre de l'URIOPSS des Pays de la Loire, à l'adresse ci-dessous :

URIOPSS des Pays de la Loire 4 rue Arsène Leloup BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4



